

ANDRZEJ RABSZTYN  
(UNIWERSYTET ŚLĄSKI W KATOWICACH)*MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES :*  
LA VOLONTÉ VS. LE LIBRE ARBITRE

## ABSTRACT

The aim of the following paper is to compare the female protagonists of Honoré de Balzac's novel that dates back to 1842. The comparison is drawn in the context of two philosophical notions which are in opposition: *volonté*, understood as intent and desire to achieve goals or realize passions, and *liberum arbitrium* representing the free will to make conscious personal decisions. Mrs de l'Estorade, alias Renée de Maucombe, is the most conspicuous example of a character, who seems to be driven by social determinism. However, this assumption is paradoxically far from truth because the actions she takes reflect the principles of *liberum arbitrium*. The epistolary form of the novel complements the analysis of the aforementioned concepts. It allows the women to give vent to their feelings and explain the reasons behind their choices.

KEYWORDS: *LIBERUM ARBITRIUM*, MATRIMONY, LOVE, FREEDOM, EPISTOLARY NOVEL

## STRESZCZENIE

Celem artykułu jest porównanie dwóch postaci kobiecych powieści Honoriusza Balzaka z 1842 w kontekście opozycji dwóch pojęć filozoficznych: woli, w rozumieniu chęci czy pragnienia osiągnięcia zamierzonych celów lub spełnienia swoich pasji oraz wolnej woli (*liberum arbitrium*) w sytuacji świadomego dokonywania wyborów życiowych. W omawianym utworze paradoksalny może wydawać się zwłaszcza przykład pani de l'Estorade alias Renaty de Maucombe, która pozornie wpisuje się w schemat oparty na prawach determinizmu społecznego, w rzeczywistości jednak jej postępowanie odzwierciedla pryncypia kierowania się wolną wolą. Dopełnieniem analizy obydwu pojęć staje się epistolarna forma tekstu, dzięki której bohaterki dają upust swoim odczuciom, argumentując jednocześnie motywacje w dokonywaniu własnych wyborów.

SŁOWA KLUCZOWE: WOLNA WOLA, MAŁŻEŃSTWO, MIŁOŚĆ, WOLNOŚĆ, POWIEŚĆ EPISTOLARNA

« Quiconque a vécu en telle sorte que sa conscience ne lui peut reprocher qu'il n'ait jamais manqué à faire toutes les choses qu'il a jugées être les meilleures (...), il en reçoit une satisfaction qui est si puissante pour le rendre heureux, que les plus violents efforts des passions n'ont jamais assez de pouvoir pour troubler la tranquillité de son âme. »

Descartes, *Les Passions de l'âme*, article 148.

C'est en 1842 que Balzac publie les *Mémoires de deux jeunes mariées* – le seul roman épistolaire achevé de toute son œuvre romanesque (sans compter *Sténie* de 1821 – un récit inachevé et *Le Lys dans la vallée* de 1836 – une confession sous la forme d'une longue lettre)<sup>1</sup>. L'écriture des lettres reste en revanche une occupation habituelle de l'auteur de *La Comédie humaine* et sa correspondance avec la fameuse « Étrangère » en est la preuve. De surcroît, l'histoire de la correspondance de Balzac avec Madame Hańska constitue un cas original dans l'étude concernant l'exercice de la volonté, associé à la spontanéité du désir, dont le contraire est la contrainte, et à l'intentionnalité de la connaissance, dont l'opposition est l'ignorance.

En février 1832, Évelyne Hańska, née Rzewuska, initie la correspondance avec Honoré de Balzac. L'initiative de l'aristocrate polonaise, tout comme la réaction du romancier français relèvent de leur volonté réciproque qui est un acte spontané, motivé respectivement par le désir de flatter son amour-propre (pour la comtesse) ainsi que de satisfaire ses aspirations et besoins (pour l'écrivain). Même s'ils avaient agi en connaissance de cause, leur entreprise épistolaire, devenue quasi romanesque, a contribué à la création d'un mythe des amants dont l'amour avait transcendé le temps et l'espace, et dont on connaît la fin<sup>2</sup>. Cependant la publication du roman de Balzac correspond à l'époque où ses relations épistolaires et sentimentales avec Madame Hańska, devenues moins exaltées, traversent une crise<sup>3</sup>. On peut risquer l'opinion que l'histoire de leur amour contribue aux choix de la thématique, voire de la forme du roman en question.

Les notions du « libre arbitre », de la « volonté » ou du « libre arbitre de la volonté » sont des concepts fondamentaux dans les études philosophiques, théologiques et littéraires<sup>4</sup>. Dans cette analyse du roman épistolaire de Balzac, nous envisageons de considérer les notions du « libre arbitre » et de la « volonté » par opposition, tout en admettant que la morale de deux héroïnes reste entièrement dominée par des valeurs d'ordre humain dont l'axiome de base demeure rationnel ou bien idéaliste. Il ne s'agit donc pas d'une interprétation casuistique à laquelle semblent encourager les concepts en question. Si dans leurs choix, Renée de Maucombe et Louise de Chaulieu convergent, chacune de son côté, vers la réalisation pleine et

<sup>1</sup> Si, de plus, on réalise que Louise de Chaulieu et Renée de Maucombe ne figurent dans aucun autre roman du cycle romanesque de Balzac, son choix est singulier.

<sup>2</sup> Balzac réussit à épouser la veuve Hańska en mars 1850 et il meurt en août de la même année.

<sup>3</sup> Balzac ne cache pas ses aspirations conjugales : en 1838, il écrit à son amie Zulma Carraud : « Je veux une vie de curé, une vie simple et tranquille. Une femme de trente ans qui aurait trois ou quatre cent mille francs et qui voudrait de moi, pourvu qu'elle fût douce et bien faite, me trouverait prêt à l'épouser [...] il vaut mieux se marier que de périr » (Balzac 1969 : 438). La citation ci-dessus dévoile le côté plus pragmatique que sentimental du rapport de Balzac à la question du mariage.

<sup>4</sup> Le concept du « libre arbitre de la volonté » est souvent associé à la responsabilité ainsi qu'à l'antinomie du bien et du mal. Dans son *Traité du libre Arbitre* (387-391), Saint Augustin est l'un des premiers à poser la question de l'Origine du Mal ; le fait de se déterminer librement, à penser et agir, souvent par opposition à la foi religieuse et au destin, intéresse entre autres Érasme de Rotterdam, *Essai sur le libre arbitre* (1524) ainsi que bien des autres philosophes et théologiens, pour ne citer que Martin Luther, René Descartes, Baruch Spinoza, Denis Diderot ou Arthur Schopenhauer.

entière de soi, l'attitude de la première consiste à exercer sa volonté de façon à suivre les lois de la raison fondée sur les notions de mesure et de sagesse, ce qui, à nos yeux, renvoie à l'usage du « libre arbitre », tandis que celle de l'autre qui obéit à la passion, en cherchant à manifester ainsi sa prétendue indépendance, soumet les actes de sa volonté à ses désirs et penchants. Pour Louise de Chaulieu, il s'agit donc d'exercer sa volonté en combinant la spontanéité et l'intentionnalité, ce qui joue sur la disposition de sa responsabilité morale. Toutes les deux en revanche s'adonnent à la pratique quotidienne de l'écriture épistolaire qui est le résultat de leur constante analyse, voire de leur examen de conscience qu'elles partagent avec elles-mêmes. C'est pourquoi, à notre avis, l'œuvre de Balzac constitue le roman d'analyse psychologique à caractère dialogique<sup>5</sup> et c'est là, où réside l'originalité de ce roman épistolaire.

Étudié sous différents aspects, le roman de Balzac regroupe plusieurs pistes d'interprétation possible tracées d'emblée par l'auteur lui-même. Il s'agit d'une part des études thématiques (le roman en question est classé dans le tome II des « Scènes de la vie privée » du premier volet du cycle romanesque *La Comédie humaine* : « Études de mœurs »), qui développent tout un éventail de thèmes et motifs, notamment ceux du mariage, de l'amour ou de la destinée féminine<sup>6</sup>, et, d'autre part, des travaux critiques sur le genre du roman épistolaire<sup>7</sup> – dont le débat est ouvert par l'auteur lui-même dans son discours préfacier de l'édition Souverain. Ainsi nous proposons-nous de commencer par examiner la volonté de l'auteur de renouer avec la forme du roman par lettres et les choix décisifs que l'emploi de cette forme impose à ses deux héroïnes, pour passer ensuite à la comparaison des destinées de Louise de Chaulieu et de Renée de Maucombe : les deux, loin de se ressembler, restent aptes à se compléter, voire elles deviennent, l'une pour l'autre, une « image narcissique » (Danger 1989 : 130). Il en résulte enfin une vision de mariage, quelque contradictoire qu'elle soit<sup>8</sup>, qui se fonde davantage sur la maternité que sur la passion. Le but essentiellement moral qui en émane met en parallèle les actes de la volonté et l'action du libre arbitre – deux notions inséparables qui se manifestent dans la philosophie de vie des deux héroïnes. Il s'agit donc d'observer le conflit des passions à travers ces deux personnages féminins qui, chacune à sa guise, font l'usage de leur volonté. Cette lutte s'exprime explicitement grâce à la pratique épistolaire à laquelle elles s'adonnent : dans cette correspondance le poids de la parole écrite l'emporte sur la portée de l'histoire racontée.

<sup>5</sup> L'emploi de la première personne constitue le moyen d'expression pour le discours intérieur de chaque héroïne. Elles procèdent à une analyse lucide de leurs situations et sentiments, ce qui autorise un rapprochement de certains passages du texte avec le genre du roman d'analyse, dont la tradition remonte à la *Princesse de Clèves*. D'un autre côté, il y a la lettre – forme par excellence « dialogique », par référence à la théorie de M. Bakhtine (1978), qui donne aux protagonistes l'opportunité d'exprimer leur plaidoirie intérieure.

<sup>6</sup> Voir à ce propos : A. Michel (1976), M. Labouret (2000), B. Milcent (2001), Y. Chung (2005), A. Lascar (2008).

<sup>7</sup> Voir en particulier J. Rousset (1962) et L. Versini (1978).

<sup>8</sup> Dans une lettre de 1842 adressée à George Sand, Balzac écrit : « J'aimerais mieux être tué par Louise que de vivre longtemps avec Renée », (Michel 1979 : 31).

Dans ces circonstances, le choix de la forme épistolaire demeure d'autant plus important. À cela s'ajoute la fameuse remarque de Balzac annonçant le déclin du genre romanesque en question. Or la volonté de Balzac de renouer avec la tradition du roman épistolaire est, à ses propres yeux, un défi audacieux, car il constate dans la préface de 1840, supprimée dans le texte destiné à *La Comédie humaine*, qu'il s'agit d'un genre désuet :

La publication d'une correspondance, chose assez inusitée depuis bientôt quarante ans, ce mode si vrai de la pensée sur lequel ont reposé la plupart des fictions littéraires du dix-huitième siècle, exigeait aujourd'hui les plus grandes précautions. Le cœur est proluxe.

[...]

Cette correspondance, en désaccord avec les vives et attachantes compositions de notre époque si amoureuses de drame, et qui fait momentanément bon marché du style, pourvu qu'on l'émeuve, demande une certaine indulgence. Elle se place naturellement sous la protection des lecteurs choisis, rares aujourd'hui, et dont les tendances d'esprit sont en quelque sorte contraires à celles de leur temps. (1979 : 305-306)

Il va sans dire que le choix de la forme épistolaire recèle des fins stratégiques et romanesques : l'auteur place les lecteurs dans une position de voyeurs indiscrets de deux vies privées dont les secrets concernant le mariage sont confiés réciproquement par deux amies du couvent. Le pacte épistolaire semble avoir été noué avant même que la correspondance soit initiée : « je commence mon journal ce matin en imaginant que le tien est commencé, que dans peu de jours je vivrai au fond de ta belle vallée de Gémenos dont je ne sais que ce que tu m'en as dit, comme tu vas vivre dans Paris dont tu ne connais que ce que nous en rêvions » (1979 : 65). Louise et Renée veulent vivre ainsi la vie de l'autre. L'esthétique romanesque du secret propre à la lettre-confiance rend ce désir authentique et favorise l'intérêt de la lecture. Relevé par Jean Rousset au rang du « dernier grand roman par lettres » (1992 : 66), l'œuvre de Balzac met en relief le rôle de la lettre considérée par la critique comme le « miroir de l'âme » qui permet à l'auteur un rapprochement auquel le contraste de caractères, de natures ou de vocations de Louise et de Renée fait ressortir les enjeux de leur volonté.

L'histoire de deux amies démarre au moment où elles sortent du même couvent dans l'état d'ignorance relatif à l'éducation couventine de l'époque, mais qui, dans leur imagination prodigieusement développée, s'apprêtent à une vie heureuse dans le monde où elles entrent. Cependant la réalité leur réserve un sort loin d'être hors du commun, privées d'une dot, elles risquent toutes les deux de retourner au couvent, mais elles finissent par faire des mariages hasardeux. Conscientes d'être victimes du déterminisme social, elles s'acharnent à faire l'usage, chacune à sa manière, de leur libre arbitre dans les choix décisifs de leurs vies. Leurs voies bifurquent alors dans des expériences conjugales diverses façonnées par leurs inclinations et aspirations. Balzac rapproche ainsi deux attitudes féminines opposées, relevant chacune d'une philosophie de vie individuelle, pour en faire

mieux ressortir le contraste. Les deux héroïnes s'obstinent à forger, chacune aux yeux de l'autre, sa vision du bonheur terrestre, de la vie en couple et des relations sociales. Leurs lettres deviennent donc des outils de persuasion où elles déploient des arguments appropriés pour défendre leurs choix, ce qui permet d'étudier d'un côté, leurs caractères et tempéraments différents et, de l'autre, la participation de la conscience dans la formation de leur volonté. Formée dans le cœur par un système de valeurs personnel, par les mœurs et croyances, cette conscience peut être approuvée par la maîtrise des désirs égoïstes.

Cependant la vie conjugale surprend ces deux filles inexpérimentées qui manquent de jugement ferme du monde réel et aspirent au bonheur en se laissant entraîner par leurs passions. Ni l'une ni l'autre ne sont totalement libres dans les choix décisifs de leurs vies à cause des relations familiales qui les contraignent. Louise, petite duchesse de Paris, en se souvenant des paroles de sa grand-mère : « tu seras indépendante et à même de marier qui tu voudras » (1979 : 71), fait un mariage d'inclination, tandis que Renée, restée en province, un mariage de convenance.

Éloignée de la vie mondaine qu'offre la capitale, elle reçoit les nouvelles de son amie parisienne qui ne tarde pas à rompre avec « les habitudes du couvent pour prendre celles de la vie du monde » (1979 : 79). La vie de la capitale émerveille et scandalise Louise : avec son naïveté et son inexpérience, elle regarde le monde qui l'entoure avec un œil critique propre aux personnages de Montesquieu (lettre IV). Dans sa lettre à Madame Hańska du 8 août 1838, à l'époque où son projet subit encore de nombreux remaniements, Balzac écrit que son héroïne « arrive à Paris, comme le Persan de Montesquieu », ensuite il précise : « je ferai juger et dépeindre le Paris moderne par la puissance de l'idée au lieu de se servir de la méthode dramatique de nos romans » (Balzac 1990 : 462, t. I).

Louise passe sa vie dans un monde brillant, tandis que Renée dans une paisible retraite traversée par les grands événements de l'existence de son mari. Renée demande donc à Louise de lui raconter ses aventures, les bals, les fêtes, les paroles des hommes et leurs façons, bref, elle veut que Louise soit « la partie romanesque » de sa vie ordinaire (1979 : 93).

Les lettres de Louise deviennent alors flamboyantes de passions et de folie et quand elle apprend le projet d'un mariage arrangé, elle n'hésite pas à protester vivement en essayant d'en détourner Renée :

À votre place, j'aimerais mieux aller me promener aux îles d'Hyères en caïque, jusqu'à ce qu'un corsaire algérien m'enlevât et me vendît au grand-seigneur ; je deviendrais sultane, puis quelque jour validé ; je mettrais le sérail en dessus dessous, et tant que je serais jeune et quand je serais vieille. Tu sors d'un couvent pour entrer dans un autre ! Je te connais, tu es lâche, tu vas entrer en ménage avec un soumission d'agneau<sup>9</sup>. (1979 : 101)

<sup>9</sup> Dans cette citation nous gardons l'orthographe de l'auteur.

Les exhortations à la liberté, à la joie de vivre et à la passion que Louise adresse à Renée sont fréquentes car elle-même n'a qu'un seul désir – qui est celui d'aimer : « riche, jeune et belle, je n'ai qu'à aimer, l'amour peut devenir ma vie, ma seule occupation » (1979: 105) ; elle veut donc rencontrer un adorateur, sinon elle serait très humiliée. Dans ses choix, Louise manifeste donc sa volonté qui va à contre-courant du tempérament et de l'attitude de Renée, elle veut profiter pleinement de la vie, rencontrer un adorateur, elle trace même dans une lettre le portrait idéal de l'homme par qui elle voudrait être aimée qu'elle présente ensuite à Felipe Hénarez, pour le tourmenter et exciter les sentiments de son cœur. Le passage ci-dessous exprime les dispositions psychologiques de Louise :

Nous avons un homme<sup>10</sup> à qui je puis dire : Allez mourir pour moi !... Et il est de caractère à y aller, je le crois du moins. Enfin, il y a dans Paris un homme à qui je pense, et dont le regard m'inonde intérieurement de lumière. Oh ! c'est un ennemi que je dois fouler aux pieds. Comment, il y aurait un homme sans lequel je ne pourrais vivre, qui me serait nécessaire ! Tu te maries et j'aime ! Au bout de quatre mois, ces deux colombes qui s'élevaient si haut sont tombées dans le marais de la réalité. (1979 : 124)

En général, les philosophes admettent que lorsque la volonté aspire à un bien, elle sollicite la raison à délibérer sur les moyens lui permettant d'atteindre son but, en choisissant le moyen qui semble le plus adéquat pour réaliser son dessein. Selon la scolastique, le libre arbitre se manifeste tout spécifiquement dans le choix<sup>11</sup>. Il est clair que les moyens auxquels recourent dans leurs décisions les deux protagonistes sont différents. Satisfaire sa volonté permet à Louise de flatter son amour-propre, tandis que les actes de la volonté de Renée s'appuient sur un raisonnement ferme et assidu. La morale de cette dernière est centrée sur le rapport lucide, juste et harmonieux de soi aux autres et elle est proche de la morale illustrée par la maxime de Descartes citée en exergue du présent travail. En effet, l'usage du libre arbitre et l'empire de l'homme sur les volontés ont été examinés par Descartes dans *Le Traité des passions*. Les passions de l'âme peuvent être bonnes ou mauvaises selon qu'elles sont conformes ou non à la raison et la volonté peut susciter des passions conformes à sa tendance raisonnable. À l'image d'une héroïne cornélienne, Renée, résignée, se met à examiner sa situation afin d'en tirer le meilleur parti possible (1979 : 125). Pour répondre à Louise à propos du mariage et de l'amour, Renée remarque que

Le mariage se propose la vie, tandis que l'amour ne se propose que le plaisir ; mais aussi le mariage subsiste quand les plaisirs ont disparu, et donne naissance à des intérêts bien plus chers

<sup>10</sup> « J'ai un amant ! nous avons un amant ! je puis dire à un homme » : *orig. (sic !)*.

<sup>11</sup> Généralement, la scolastique définit le *liberum arbitrium* comme « facultas voluntatis et rationis » (faculté de la volonté et la raison : cf. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, I, q. 82, a 2, obj. 2). Le libre arbitre est une puissance de la volonté (*ibid.* q. 83, a. 3), elle est la volonté elle-même comme la volonté opère des choix. Le libre arbitre n'est autre que la volonté dans la libre disposition d'elle-même, vouloir, c'est décider librement, et c'est par conséquent être libre.

que ceux de l'homme et de la femme qui s'unissent [...] Si je n'ai pas l'amour, pourquoi ne pas chercher le bonheur ? (1979 : 125)

Toutefois, il ne faut ni chercher dans le roman de Balzac un livre théorique sur les problèmes du mariage, ni « un doublet romanesque de la *Physiologie du mariage* », comme le précise Arlette Michel (1979 : 30).

Quant à Louise de Chaulieu, elle se choisit un cavalier servant, son maître d'espagnol qu'elle met dans le servage scellé par l'union du mariage. Elle va le troubler par la suite de ses exigences et caprices à la manière d'un amour chevaleresque où la dame sans merci ne cesse que d'exposer son amant à une série d'épreuves au point de perdre le contrôle de ses propres actions. La fin tragique des amours de Louise et de Felipe plonge cette dernière dans le désespoir : « le sentiment de mes fautes m'accable, et c'est une amère consolation que de te les confier [...]. Je l'ai tué par mes exigences, par mes jalousies hors de propos, par mes continuelles tracasseries » (1979 : 241). En effet, Louise n'avait que des exigences sans avoir jamais été sûre d'aimer ; elle avait en revanche la certitude d'agir en accord avec sa volonté. Les remords de Louise, son amertume causée par sa stérilité et le manque d'enfants coïncident avec la fin de la première partie du roman.

La seconde partie commence au bout de quatre années d'intervalle dans la correspondance de deux amies. Elle est moins longue et l'échange de lettres entre Louise et Renée est égal : quatre lettres de chacune d'entre elles. Louise annonce à Renée son amour authentique pour un bel et tout jeune Gaston qu'elle ne tarde pas à épouser et avec qui elle se retire du monde pour vivre leur bonheur à deux. Cependant sa passion devient morbide : une jalousie à faux entraîne Louise dans une maladie et elle meurt au bout de trois ans de leur vie conjugale. La jalousie, en tant qu'une espèce de crainte, empêche un jugement lucide de la situation et prive l'individu de la possibilité de conquérir son libre arbitre.

Les amours de Louise sont passionnels, ses décisions sont spontanées et elles relèvent de sa nature romanesque : elle veut vivre sa vie comme elle la rêve et non de la manière que la réalité semble lui avoir réservée ; c'est par sa revanche de la passion sur la société qu'elle veut manifester son autonomie. C'est pourquoi elle proteste vivement contre le mariage de Renée fondé sur l'amitié et l'estime et non pas sur les jouissances de l'amour.

Mariée malgré elle, Renée cherche d'emblée à conquérir son libre arbitre : elle envisage son mariage non pas comme une servitude, mais comme un commandement perpétuel, c'est-à-dire, dans cet état de choses que ses parents lui ont réservé, elle veut rester « maîtresse absolue d'elle-même ». Elle a longtemps médité son consentement et elle ne l'a pas donné follement. Sa vie est déterminée, mais les occupations humbles auxquelles elle se dévoue ne sont pas, écrit-elle, exemptes de passion (1979 : 110). Certes, Renée n'aime pas Louis de l'Estorade d'un amour passionnel, comme Louise a aimé Gaston, mais elle se contente de « faire croire au bonheur un pauvre homme qui a été le jouet des tempêtes » car à ses yeux, c'est « une belle œuvre ». Pour garder son autonomie, Renée ou la « charmante

prêcheuse », voire la « radoteuse » comme l'appelle Louise, accepte « le mariage sans le mari » :

Ce point si grave d'avoir le mariage sans le mari fut réglé dans une conversation entre Louis et moi, dans laquelle il m'a découvert et l'excellence de son caractère et la douceur de son âme. [...] je souhaitais beaucoup de rester dans cette belle saison d'espérance amoureuse qui, n'enfantant point de plaisir, laisse à l'âme sa virginité. Ne rien accorder au devoir, à la loi, ne dépendre que de soi-même, et garder son libre arbitre ?... quelle douce et noble chose ! [...] si, dès l'abord, j'étais résolue à tout pour ne pas retourner au couvent, il est dans notre nature de demander le plus après avoir obtenu le moins [...]. (1979 : 126)

Garder son indépendance, c'est, pour Renée, la situation la plus favorable. Elle fait bon usage de son libre arbitre en s'appliquant à ses tâches d'une femme mariée : « en restant fidèle à mes devoirs, aucun malheur n'est à redouter », sa vie est programmée et elle s'appuie sur l'idéal d'une « Famille sainte et forte » consolidé par la lecture du théocrate de Bonald (Michel 1979 : 35). Renée n'accepte son rôle d'épouse qu'à son gré, sans qu'elle ne défende pas à son mari de lui inspirer l'amour : « donnez-moi le désir de vous abandonner mon libre arbitre, et je vous le sacrifie aussitôt » (Balzac 1979 : 127-128). Au fur et à mesure elle va encore insister sur le bien-fondé de ses choix en quête du bonheur familial.

Louise et Renée représentent deux natures, deux choix éthiques et sociaux différents – cet antagonisme n'exclut pas l'envie et la jalousie : jalousie de la maternité de Renée interdite à la stérile Louise, fascination de la vie parisienne dont Renée charge son mari, en l'inclinant à vivre pour elle en tant que député. Grâce à l'échange épistolaire les deux amies peuvent vivre leur vie ensemble. Cet échange permet d'opposer deux âmes et deux mondes : la passion dévastatrice, qui n'est qu'un « égoïsme féroce », et le dévouement réalisé dans l'ordre ; les appétits de l'individu, et le mariage de raison et de devoir ; l'énergie qui détruit et se détruit, et l'énergie qui produit et s'épanouit dans la maternité (Versini 1979 : 219). En outre, le succès du roman de Balzac dépend de l'emploi de la lettre qui devient pour les héroïnes un outil de procuration et une forme d'expression de l'exercice de la volonté.

Si l'usage du libre arbitre est le signe de la liberté, les deux héroïnes peuvent être considérées comme libres dans leurs choix. Elles le sont presque, car leur volonté semble être façonnée en raison de la conciliation de leurs décisions avec des éléments déterminants conditionnés par les circonstances dans lesquelles elles vivent. De cette manière, leur liberté n'est jamais absolue et elle reste une question arbitraire.

## BIBLIOGRAPHIE:

- BAKHTINE, M. (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris.
- BALZAC, H. (1990) : *Lettres à Madame Hanska, 1832-1844*, Paris.
- BALZAC, H. de (1969) : *Correspondance Tome III (1836-1839)*, Paris.
- BALZAC, H. de (1979) : *Mémoires de deux jeunes mariées*, Paris.
- CHUNG, Y. (2005) : « «Mémoires de deux jeunes mariées » : paroles au féminin », *L'Année balzacienne*, 2005/1 (n° 6), 323-346. DOI : 10.3917/balz.006.0323. Consulté le 19 mars 2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2005-1-page-323.htm>.
- DANGER, P. (1989) : *L'Éros balzacien. Structures du désir dans « La Comédie humaine »*, Paris.
- LABOURET, M. (2000) : « Romanesque et romantique dans « Mémoires de deux jeunes mariées » et « Modeste mignon », *L'Année balzacienne*, 2000/1 (n° 1), 43-63. DOI : 10.3917/balz.001.0043. Consulté le 3 mars 2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2000-1-page-43.htm>.
- LASCAR, A. (2008) : « Les réalités du mariage dans l'Œuvre balzacienne. Le romancier et ses contemporains », *L'Année balzacienne*, 2008/1 (n° 9), 165-216. DOI : 10.3917/balz.009.0165. Consulté le 21 mars 2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2008-1-page-165.htm>.
- MICHEL, A. (1976) : *Le Mariage et l'amour dans l'œuvre romanesque d'Honoré de BALZAC*, Atelier de reproduction des thèses et Librairie Honoré Champion, Lille et Paris.
- MICHEL, A. (1979) : « Introduction », in : BALZAC (1979), *Mémoires de deux jeunes mariées*, Garnier-Flammarion, Paris.
- MILCENT, B. (2001) : « Liberté intérieure et destinée féminine dans « La Comédie humaine », *L'Année balzacienne*, 2001/1 (n° 2), 247-266. DOI : 10.3917/balz.002.0247. Consulté le 15 avril 2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2001-1-page-247.htm>
- ROUSSET, J. (1992, première édition – 1962) : *Forme et signification, essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris.
- VERSINI, L. (1979) : *Le roman épistolaire*, Paris.